



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE MONTROUGE  
Du 4 Octobre 2024 à 18h00**

-----  
24 – 04  
-----

Publié conformément aux articles L. 2121–25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur convocation adressée le 30 septembre 2024, le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Montrouge s'est réuni en sa séance à l'Hôtel de Ville et en visioconférence le 4 Octobre 2024, sous la présidence de Madame Marie COLAVITA, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

**PRÉSENTS** : (12), Madame Marie COLAVITA, Madame Anne DUTHU, Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Isabelle LEMÉE, Madame Isabelle PAILLARD, Monsieur Jean-Yves VERZEELE, Monsieur Maxime VETILLARD, Monsieur Antoine BOUCHEZ, Monsieur Roger GIBERT, Madame Patricia SOYER, Monsieur Gérard VAUCORET, Madame Régine VERZEELE.

**EXCUSÉS** : (6) Monsieur Etienne LENGEREAU, Madame Isabelle GONCALVES LE HENAFF, Madame Sonia HADDAR, Madame Patricia BADIAS, Madame Charlotte BAELDE, Madame Typhaine VALAX.

**ABSENTS** : (1) Madame Amina SAMBOU-HONORÉ.

**REPRESENTÉS** : (3) Madame Claude FAVRA donne pouvoir à Madame Marie COLAVITA, Madame Christine LIOTARD donne pouvoir à Monsieur Matthieu DEVRIENDT, Madame Anne-Laure CROCHAT donne pouvoir à Monsieur Antoine BOUCHEZ

Les membres présents peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Représentante de l'Éducation nationale présente :**

Madame Véronique THÉVENART - Conseillère pédagogique circonscription Montrouge-Châtillon

**Fonctionnaire territorial présente :**

Madame Hélène DURAND, Directrice adjointe de l'Éducation

Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h15 et souhaite la bienvenue à toutes les Administratrices et à tous les Administrateurs.

Madame DUTHU présente Mme THÉVENART, nouvelle conseillère pédagogique de circonscription qui a pris ses fonctions à la rentrée scolaire. Ainsi, la Ville compte désormais trois conseillers pédagogiques de circonscription qui permettront d'accompagner au mieux les écoles et projets.

Madame la Vice-Présidente la remercie pour sa présence qui permettra d'enrichir l'étude des projets participatifs adressés par les écoles.

### **I - Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 27 Juin 2024**

Madame la Vice-Présidente demande si les Administratrices et Administrateurs ont des remarques ou des questions relatives au compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 juin 2024.

Aucune remarque n'est formulée.

**Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

### **II – Appel à projets – Année scolaire 2024-2025 : examen des projets recensés**

Une nouvelle campagne d'appel à projets participatifs a été lancée auprès des écoles maternelles et élémentaires par courriel le 2 juillet 2024 pour l'année 2024-2025. Les écoles ont eu jusqu'au 30 septembre pour adresser leurs projets.

Ce sont donc 19 projets qui sont présentés pour arbitrage ce jour.

Le montant total de la participation sollicitée auprès de la Caisse des écoles s'élève à 29 596€ dont 9 321 € pour les maternelles et 20 275 € pour les élémentaires.

Madame la Vice-Présidente rappelle le cadre du dispositif. Les projets des écoles ne peuvent pas être entièrement financés par la Caisse des écoles, un co-financement marquant le partenariat doit être proposé par l'école.

Les projets, ainsi qu'une synthèse ont été adressés aux administrateurs mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 et déposés sur table pour faciliter les débats.

#### **Généralités :**

- Monsieur BOUCHEZ note un déséquilibre entre les projets présentés par les écoles maternelles et ceux des écoles élémentaires qui requièrent des budgets plus conséquents. Il souligne l'absence de projets pour deux écoles : les écoles maternelles A. Briand et F. Rabelais. Il s'interroge sur la nécessité de les relancer afin que chaque école bénéficie du dispositif.

Madame la Vice-Présidente indique que les Directions d'école sont nouvelles et qu'elles ont peut-être manqué de temps pour répondre à l'appel à projets. Toutefois, elle remarque que l'école maternelle A. Briand se saisit peu des propositions sur le plan artistique et culturel.

Une rencontre avec les Directions d'école est prévue mardi 8 octobre. Madame la Vice-Présidente fera un rappel du dispositif aux écoles. Les deux écoles n'ayant pas présenté de projets seront invitées à le faire si elles le souhaitent.

Madame DUTHU précise que la Directrice de l'école maternelle A. Briand a été nommée très tardivement et que la Directrice de la maternelle F. Rabelais a eu quelques urgences à gérer en ce début d'année.

Monsieur VERZEELE rappelle que les écoles élémentaires ont des effectifs plus importants représentant 5 niveaux de classes tandis que les maternelles comptent 3 niveaux.

- Madame PAILLARD souligne le besoin de veiller à une certaine équité entre les différentes écoles. Certaines écoles sont plus à l'aise dans la rédaction de projets et savent mobiliser les partenariats pour obtenir des participations financières. L'école élémentaire N. Boileau par exemple a proposé 4 projets, qui prévoient par ailleurs d'autres sources de financements.
- Madame la Vice-Présidente précise que beaucoup de projets font également l'objet de demandes de Projets ACTE. La commission d'étude des Projets ACTE a eu lieu ce vendredi 4 octobre matin. 9 projets y ont été présentés pour Montrouge et pour le premier degré.

Certaines participations sollicitées auprès des services de l'Éducation nationale ont été diminuées. Aussi, Madame la Vice-Présidente propose de compenser ces baisses par une participation plus importante de la Caisse des écoles afin de permettre aux écoles de maintenir leurs projets. Les administrateurs sont favorables à cette proposition.

- Les écoles ont intégré dans leurs budgets la location de la salle de spectacle de l'espace Colucci. Il conviendra de s'enquérir des nouvelles conditions de mise à disposition suite à la municipalisation de l'espace, sera-t-elle gratuite ou facturée aux écoles ?

Par ailleurs, Madame la Vice-Présidente souligne la nécessité de recenser et arbitrer les demandes des écoles pour les restitutions souhaitées au Beffroi afin de s'assurer d'une équité entre chaque école.

### **Étude des projets :**

Les projets ont suscité de nombreux échanges, toutes les Administratrices et tous les Administrateurs ont activement participé, commenté et argumenté leurs choix. Le conseil d'administration ayant duré plus de 2h30, tous les échanges n'y sont donc pas rapportés.

Le tableau synthétique de présentation des projets est annexé au présent compte-rendu et indique la décision des administratrices et administrateurs pour chaque projet.

Le projet « Tous en scène » présenté par l'école élémentaire N. Boileau a suscité des échanges concernant le nombre important de séances, son coût et le montant de la participation demandée à la Caisse des écoles. Madame DUTHU précise que le nombre d'interventions est conséquent mais que cela entre dans le cadre des apprentissages du français et de la lecture à voix haute. Le projet permet une entrée culturelle motivante pour les élèves. Madame LEMÉE remarque la qualité du projet. Il s'agit de créer un spectacle, ce qui est très enrichissant pour les enfants. L'intervenant est un professionnel sérieux.

Le montant sollicité est attribué.

Le projet Fiat Cantus, Cœur Boileau, est porté en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles de la Ville. Madame LEMÉE souligne la grande qualité des intervenants et du projet. Madame la Vice-Présidente rappelle qu'il s'agit d'un projet inter degré impliquant deux classes de l'école élémentaire N. Boileau et une classe du collège Genevoix. Il était investi par l'école élémentaire Buffalo l'année dernière et, cette année, il a été proposé à l'école élémentaire Renaudel qui n'a pas donné suite.

Madame la Vice-Présidente propose d'augmenter la participation de la Caisse des écoles à 1 000 euros. La proposition est validée à l'unanimité.

Le projet « Création d'un spectacle de chants chorégraphié avec de la danse urbaine » de l'école élémentaire N. Boileau est mis en attente. Monsieur BOUCHEZ souligne le coût très élevé du projet et les problèmes de montage financiers repérés. Toutes les dépenses ne sont pas comptabilisées, certaines recettes étant déjà déduites. Madame LEMÉE est confiante quant à la qualité du projet et des intervenants mais considère également que le montant est très important. Monsieur DEVRIENDT indique que le prix par élève est de 96 euros et que les ressources propres de l'école sont très faibles par rapport au coût global.

Ces remarques sont partagées par l'ensemble des administrateurs.

Un courrier sera adressé à l'école en ce sens afin qu'un meilleur équilibre budgétaire soit trouvé.

Le projet « Egalité en action, les enfants s'expriment » présenté par l'école élémentaire Buffalo interroge sur sa thématique. Madame THÉVENART indique qu'il s'agit davantage d'Education Civique et Morale. Le changement sera apporté sur le tableau de synthèse. Par ailleurs, il soulève une question éthique dans la mesure où l'intervenante est la fille de l'enseignante ayant proposé ce projet. La participation demandée est validée sous réserve de l'avis du juriste de la Ville.

Le projet proposé par l'école élémentaire Renaudel « Préservons notre planète en rythme et en chansons » est également questionné. Madame la Vice-Présidente note l'intérêt d'un projet fédérateur pour l'ensemble de l'école, notamment suite à la fusion des écoles Renaudel A et B. Néanmoins, il manque de cohérence et de clarté. Madame THÉVENART indique qu'il devrait a minima répartir les compétences travaillées par niveau de classe.

Un courrier sera adressé à l'école en invitant les enseignants à bien distinguer chaque partie du projet en identifiant les acquis et compétences par niveau de classe et à cibler le concours adapté des intervenants. Une clarification sur le montage financier est également attendue.

Les deux projets de l'école maternelle Buffalo sont mis en attente.

Concernant le projet « Danse, s'exprimer par le corps », Madame la Vice-Présidente indique qu'il serait intéressant qu'une restitution puisse être proposée. Les intentions pédagogiques et artistiques doivent être davantage développées ; elles sont peu mises en avant dans ce projet faisant intervenir un danseur chorégraphe et danse thérapeute auprès des enfants et des publics en difficulté. Un courrier sera adressé à l'école pour une seconde lecture du projet.

Par ailleurs, le second projet « Visite de l'arboretum » prévoit une sortie en autocar, qui ne peut être prise en charge par la Caisse des écoles. Des éléments complémentaires pourront être apportés au projet par l'école si elle le souhaite.

Les projets éventuellement modifiés par les écoles seront étudiés lors du prochain Conseil d'administration.

### **III – Point d'étape sur les projets de la Caisse des écoles**

Par manque de temps, ce point sera traité lors de la prochaine séance du Conseil d'administration.

### **IV – Choix des livres offerts aux élèves de grande section**

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'un livre est offert par la Caisse des écoles aux élèves de Grande section pour les fêtes de fin d'année. Les propositions de livres ont été adressées aux administrateurs lundi 30 septembre.

Elle invite les administrateurs à consulter les livres et à retenir les ouvrages qui seront ensuite proposés aux choix des enseignants.

8 livres sont retenus :

- VIVRE ENSEMBLE : Tous différents
- NATURE : Coucou les arbres et le Livre animé des volcans
- BIEN MANGER : Comment poussent les légumes
- ART : J'ai une idée
- CONTES : Joyeux Noël Gus, Famille Oukilé Globe-trotter, Rêve de neige

Les administrateurs remercient Madame DURAND pour la qualité des livres proposés.

### **V – Questions diverses**

Par manque de temps, ce point sera abordé lors de la prochaine séance du Conseil d'administration.

**La séance est levée à 20h45.**

La Vice-Présidente

Marie COLAVITA



Le Secrétaire

Matthieu DEVRIENDT

